

Enseignant en batterie Jazz et percussions classiques



Offre n° O069240610000451

Publiée le 10/06/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : SAINT-FONS

1 PLACE ROGER SALENGRO
69190 SAINT-FONS

Lieu de travail : SAINT-FONS

Poste à pourvoir le : 02/09/2024

Date limite de candidature : 10/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à un départ de l'agent précédemment sur le poste

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 11h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Territoire de la 1ère couronne de l'agglomération lyonnaise, située au cœur de la Métropole de Lyon, dans le bassin de vie des Portes du Sud, la commune de Saint-Fons compte 19 500 habitants avec une population jeune et en évolution. Territoire dynamique, marqué par une industrie en pleine transformation et des difficultés sociales, la ville connaît une mutation profonde avec deux quartiers en projet de renouvellement urbain et l'arrivée prochaine d'une ligne de tramway.

Surclassée de 20.000 à 40.000 habitants, la collectivité est forte de près de 600 agents et de services publics diversifiés embrassant tous les champs de l'action publique locale. Elle s'inscrit dans un projet politique ambitieux en matière d'éducation, de transition énergétique, de solidarité, de tranquillité publique, de renouvellement urbain et de renforcement du lien social. La collectivité développe en outre une réflexion sur la transformation de l'action publique qui renouvelle sa tradition d'innovation sociale et d'initiative citoyenne.

Missions / conditions d'exercice :

Missions :

Placé sous la responsabilité de la direction de l'École municipale de musique et en lien avec la coordination du département « Jazz et musiques actuelles », l'enseignant-e s'engage :

- à construire une dynamique de classe en batterie jazz et musiques actuelles dans un objectif d'apporter une base rythmique aux enseignements du département jazz et musiques actuelles
- à s'impliquer dans l'enseignement et dans la longévité du projet CHAM « musiques actuelles » à l'École Allende (sur 2 ans, à partir du CM1, pour 4 instruments et une initiation vocale) ;
- à s'investir pour la visibilité et la connaissance des percussions classiques auprès de tous les publics et des élèves en cours d'apprentissage,
- à participer à la vitalité pédagogique du projet d'établissement et de la politique culturelle de la Ville en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique avec les élèves sur le territoire ;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux particulièrement avec Feyzin

Activités

L'École municipale de musique Guy Laurent dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

Adossée à l'activité des cours, elle pilote une programmation culturelle dans les esthétiques jazz et classiques, avec le Saint-Fons Jazz (25 ans en 2025) et les SainFFoniales. L'École de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'École »).

Les activités sont les suivantes :

- Enseignement spécialisé de la batterie en priorité jazz et musiques actuelles pour renforcer le département « jazz et musiques actuelles » d'une pratique rythmique forte, capable de former des élèves investis dans les ateliers
- Enseignement en percussions classiques et jazz (découverte et niveau avancé, notamment cycle 2 pour des élèves en vibraphone)
- Investissement dans la dynamique de classe par des temps de valorisation, de découverte, de jeu avec les élèves pendant les différents temps forts à l'École de musique (auditions, semaine portes ouvertes, p'tits concerts à la médiathèque ou dans d'autres lieux...)
- Participation à la Classe à horaires aménagés musique (CHAM) « musiques actuelles » à l'École Salvador Allende de Saint-Fons (5h / semaine), en enseignement semi-individuel de la batterie et en cours collectif de « culture musicale »
- Participation aux réunions de service : 4 fois / an pour les réunions plénières et environ 4 à 6 réunions par département et pour la CHAM, sous le pilotage du coordonnateur « département jazz et musiques actuelles » (réunions par département) ou de la coordinatrice CHAM (réunion équipe restreinte).
- Participation aux concertations pédagogiques
- Force de proposition et de mobilisation autour du Saint-Fons Jaz Festival (15 derniers jours de janvier), de projets communs avec l'École de musique de Feyzin.

Positionnement

Liens hiérarchiques :

Directrice de l'École de musique

Liens fonctionnels : Coordinateur du département jazz-musiques actuelles, coordinations du département classiques et musiques à l'école. Equipe pédagogique dans son ensemble, technique et administrative, et services municipaux.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons.

Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : 11h / semaine.

Rémunération : selon les grilles indiciaires du cadre d'emploi d'ATEA + IFSE + prime annuelle

Avantages :

- Carte titres restaurant avec participation employeur à hauteur de 50%,
- Participation employeur à hauteur de 75 % aux abonnements transports en commun
- Participation employeur pour l'adhésion à une prévoyance maintien de salaire
- Forfait mobilités durables jusqu'à 300 €
- Comité des Œuvres Sociales (Cartes cadeaux/sorties/billetterie/chèques vacances/parfums...)
- Carte d'accès gratuite à la Médiathèque de la Ville

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale... Mobilité nécessaire.

Profils recherchés :

Compétences requises

Profil souhaité :

Titulaire du DE (ou en cours), souhaité en jazz et musiques improvisées

Présence impérative le lundi (11h30 à 17h30) en raison des horaires CHAM à l'Ecole Salvador Allende ; souhaitée le mercredi.

Savoir-faire :

Connaissance institutionnelle de la fonction publique et de ses obligations

Pratique artistique individuelle recommandée

Expérience en projets d'initiation ou découverte musicale autour du piano et des claviers

Capacité à favoriser l'ouverture à des esthétiques diversifiées

Capacité d'entreprendre des missions éducatives afin d'ouvrir sa pratique musicale au plus grand nombre

Savoir-être :

Force de proposition et capacité d'initiative

Bienveillance

Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales

Faire preuve de capacités d'organisation, de rigueur et de méthode, être force de proposition

Volonté d'investissement dans une équipe de 24 personnes (tous métiers confondus) et de participer aux projets transversaux

Sens du relationnel aiguisé

Bonne capacité de communication et de rendre compte auprès de la direction et avec les coordinations de département.

Contact

Contact : 0472092020

Informations complémentaires :

Adressez votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitæ à ressourceshumaines@saint-fons.fr

Ou à l'adresse suivante : COMMUNE DE SAINT-FONS 1 PLACE ROGER SALENGRO 69190 SAINT-FONS

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.